L'Info-tri, qu'est-ce que c'est ?

C'est la signalétique qui vous explique en un coup d'œil comment bien trier vos produits.

Elle se trouve sur tous les produits qui se trient…

- Équipements éléctriques, éléctroniques et lampes
- Déchets de soins perforants
- Emballages ménagers et papiers
- Huiles minérales ou synthétiques
- Piles et accumulateurs
- Articles de sport et de loisirs
- Jouets
- Articles de bricolage et de jardinage
- Meubles
- Textiles, chaussures et linge de maison
- Produits chimiques
- Médicaments
- Panneaux photovoltaïques
- Pneus
- Navires de plaisance ou de sport
- Véhicules hors d'usages
- Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment

…Pour leur offrir une nouvelle vie !

Alors, regardez bien l'Info-tri

directement sur le produit, sa notice ou son emballage !

Elle peut être :

verte

jaune

ou **noire**

mais aussi rouge, violette, etc.

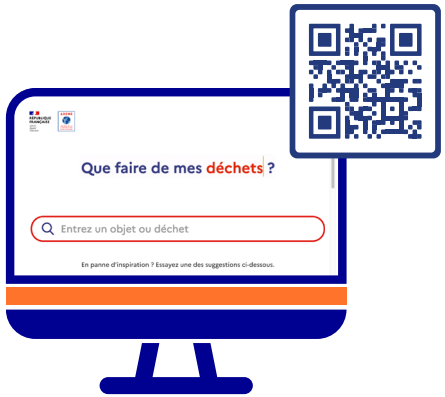

Et si vous avez un doute, rendez-vous sur

quefairedemesdechets.gouv.fr

AVEC **L'INFO-TRI**
trier devient plus simple

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

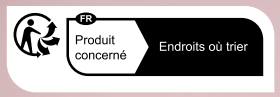

Eh psst, vous me reconnaissez ?
C'est moi l'Info-tri !

Vous pouvez me retrouver sur les vêtements et textiles,

sur les meubles,

sur les médicaments,

sur les jouets,

et même sur l'électroménager !

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

AVEC **L'INFO-TRI**
trier devient plus simple

Le guide pour tout savoir

Savoir décrypter l'Info-tri

Tous les produits ne se trient pas de la même manière !
L'Info-tri vous aide à y voir clair.

En fonction de l'état du produit, **des règles spécifiques peuvent s'appliquer.**

PLAQUETTE NON VIDE + PHARMACIE

déposez vos plaquettes non vides à la pharmacie !

Pour offrir une nouvelle vie à vos produits, déposez-les au bon endroit !

3 destinations de tri possibles…

Le magasin ou la reprise à la livraison

Retournés en magasin, chez le distributeur ou repris lors de la livraison, vos produits sont réparés pour être revendus, ou bien donnés à une association partenaire.

L'association ou le point de collecte

Donnés à une association, vos produits sont remis en état et donnés, ou revendus à un tarif solidaire, à un nouveau propriétaire.

Le bac de tri ou la déchèterie

Déposés dans l'emplacement de tri dédié, les produits sont acheminés vers des centres de recyclage, puis décomposés pour être transformés ou valorisés en énergie.

…Et pour chaque produit, c'est une nouvelle vie !

Quelques exemples

Votre ampoule

Déposée au supermarché, elle deviendra peut-être une boule de pétanque !

Votre jouet

Une fois donné à une association, il sera réparé et fera le bonheur d'un nouvel enfant.

Votre enveloppe en carton

Eh hop ! Après un tour au centre de recyclage, elle deviendra une boîte à pizza.

En plus d'**offrir une nouvelle vie au produit, l'Info-tri** permet d'**éviter les erreurs de tri** qui exposent les usines de recyclage et leurs agents à de **nombreux risques** (incendie, exposition à des produits chimiques…).